

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

# Crepy mag & infos

AVRIL 2020 N°469 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR [WWW.CREPYENVALOIS.FR](http://WWW.CREPYENVALOIS.FR)



**KARAOKÉ DU VALOIS  
DONNE LE LA**

## N°469 SOMMAIRE

### CRÉPY AGIT POUR GARDER LE SOURIRE LE DOSSIER

Dans ce contexte particulier, découvrez et rejoignez le mouvement de lutte contre la morosité.  
#remèdecontrelamorosité

### INSCRIPTIONS EN 1 CLIC ACTUS VILLE

Place à la dématérialisation des inscriptions pour les études surveillées, la restauration, le transport scolaire, l'accueil périscolaire et de loisirs.

### RÉCOLEMENT DES ARCHIVES CULTURE

Découvrez les dessous des archives municipales et les fonds privés qu'elles renferment.

### KARAOKÉ DU VALOIS DONNE LE LA ASSOCIATION

Chanteurs de salle de bain ou d'opéra, faites entendre votre voix.

## EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE DU CORONAVIRUS (COVID-19),

le numéro de votre *CrépyMag&Infos* du mois d'avril est légèrement modifié et ne paraîtra qu'en version numérique.

Merci de votre compréhension.

## Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois  
Téléphone : 03 44 59 44 44  
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle  
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Johanna Jandriou  
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud  
Crédits photos : Studio Bruno Cohen, S. Larose, Plastylen  
Version numérique. Pas de tirage pour ce numéro.

PRIX NATIONAL DE L'ARBRE  
Mercredi 5 février



NUIT DE LA CHOUETTE  
Vendredi 28 février



### PRIX NATIONAL DE L'ARBRE

**1** Mercredi 5 février, la Ville de Crépy-en-Valois s'est vue remettre le Prix national de l'arbre par Thibaut Beauté, président du Conseil National des Villes et Villages Fleuris, au Pavillon d'Armenonville à Paris. Attribuée le 9 octobre 2019 par un jury spécial du CNVVF, cette distinction récompense la Ville dans le cadre de sa gestion innovante du patrimoine arboré avec la qualité de la taille et de l'élagage, sa bonne gestion de l'eau pluviale, sa communication et sa sensibilisation des publics autour de l'arbre. Ce prix n'est attribué qu'à une ou deux villes chaque année. Cette année, la ville de Belfort (50 000 habitants) l'a également reçu.

### NUIT DE LA CHOUETTE

**2** Événement national bisannuel, la Nuit de la Chouette n'a pu attendre l'année prochaine pour revenir à Crépy-en-Valois. Organisée par le service Environnement de la Ville et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), elle a rassemblé petits et grands. Le vendredi 28 février, les participants ont assisté à une présentation et à la projection d'un film documentaire sur le mode de vie des chouettes, suivie d'une sortie nocturne dans le parc de Géresme pour partir à la rencontre de ces rapaces nocturnes. La séance du samedi 29 février a dû être annulée, mais ce n'est que partie remise, rendez-vous l'année prochaine pour l'événement national.



## PLASTHYLEN : SPÉCIALISTE DE L'EMBALLAGE

EXPERTE DANS LA FABRICATION DE FILMS ET SACS EN POLYÉTHYLÈNE, L'ENTREPRISE PLASTHYLEN A REPRIS EN 2000 L'EXPLOITATION DE LA SOCIÉTÉ RESITHENE, SPÉCIALISÉE DANS L'EMBALLAGE INDUSTRIEL DEPUIS 1968 À GILOCOURT (60). FACE À L'ACCROISSEMENT DE SON ACTIVITÉ, ELLE S'IMPLANTE À CRÉPY-EN-VALOIS EN 2006, DANS LA ZONE INDUSTRIELLE. PRÉSENTATION.

### UN SAVOIR-FAIRE RECONNU

Plasthylen répond à divers besoins en matière de protection, d'emballage et de conditionnement. L'offre de produits est diversifiée et est proposée à des clients variés (B to B). Ainsi, films, gaines, housses, coiffes et sacs sont produits directement sur place. « Grâce à une flexibilité de notre outil de production et à l'expertise de notre équipe, nous répondons aux différentes exigences de nos clients tout en respectant leur cahier des charges », précise Ludovic Simon, directeur du site crépynois.

C'est dans l'atelier que se déroulent les différentes étapes de production : « 50% de la production concerne les emballages industriels, l'autre moitié est consacrée à la sacherie », ajoute-t-il. L'extrusion est la spécialité de l'entreprise. Un savoir-faire qui s'est développé et qui a été renforcé au fil des années. Il constitue la première étape de transformation de la granule polyéthylène en film, gaine, housse ou coiffe. L'étape de façonnage transforme ensuite les bobines prédécoupées en sacs.

### Quelques chiffres :

**45** collaborateurs

**3 500 m<sup>2</sup>** d'atelier

**2 700 m<sup>2</sup>** de stockage

**12 000 tonnes** de production en 2019

### QUALITÉ ET ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE LA PRODUCTION

Pour garantir une offre de qualité, Plasthylen est composée d'un service qualité-sécurité-hygiène et possède son propre laboratoire. « Notre priorité est de garantir un haut niveau de satisfaction à nos clients. Nous nous adaptons chaque jour aux différentes demandes et sommes en veille perpétuelle sur la réglementation en vigueur ».

D'autre part, Plasthylen valorise et recycle ses propres déchets grâce à une ligne de régénération moderne. « En plus d'appliquer le tri sélectif, nous récupérons nos déchets de polyéthylène non souillés pour les transformer à nouveau en granules et les réintégrer dans la chaîne de production ».

L'entreprise s'efforce également de réduire sa consommation en énergies et dispose de sa propre flotte de camions, conformes à la norme antipollution Euro 6 qui vise à réduire les impacts sur l'environnement et à diminuer la consommation de carburant. De plus elle s'applique à réduire au maximum son bilan Carbone en favorisant des partenariats avec des acteurs français et régionaux.

Enfin, Plasthylen répond au contrôle de la norme EN 13 592 (sacs plastique pour la collecte des déchets) et de la norme 5H4 (désamiantage). « Depuis 2019, elle dispose du label More, témoignant de son implication dans l'économie circulaire : 50% de la production annuelle provient de matières recyclées françaises ».



Plus d'informations sur [www.plasthylen.fr](http://www.plasthylen.fr)



## INSCRIPTIONS EN 1 CLIC

POUR LES FAMILLES, L'HEURE DES INSCRIPTIONS POUR LES ÉTUDES SURVEILLÉES, LA RESTAURATION, LE TRANSPORT SCOLAIRE AINSI QUE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS, APPROCHE À GRANDS PAS. CETTE ANNÉE, LA DÉMATÉRIALISATION SE POURSUIT. Désormais, le dossier papier à remplir n'est plus d'actualité. Les inscriptions s'effectuent directement à la Direction de l'Éducation (Annexe de la Mairie) par voie entièrement dématérialisée.

L'inscription de votre enfant est impérative pour prévoir les différentes activités. Pour cela, la Direction de l'Éducation a mis en place des plages horaires assez larges afin d'accueillir au mieux les parents. Sans rendez-vous, vous pourrez vous présenter dans les locaux, munis des documents à fournir\* pour procéder à l'inscription. Un agent vous accueillera pour recueillir vos informations et les saisir directement sur le logiciel dédié. Si besoin, vous pourrez en profiter pour poser vos questions sur l'utilisation du Portail Familles. Veuillez prévoir 15 minutes au minimum pour la saisie des données par les agents.

### INSCRIPTIONS:

**25** mai > **12** juin

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis: 8h-12h et 13h30-19h.

Les vendredis : 8h-12h et 13h30-17h.

Les samedis 30 mai et 6 juin : 9h-12h.

ⓘ En raison de l'actualité nationale liée à la crise sanitaire, ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

#### \*DOCUMENTS À FOURNIR

- Assurance scolaire
- Avis d'imposition pour une première inscription (2019 sur les revenus 2018)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (ni facture de téléphone portable ni facture internet)
- Carnet de santé
- Projet d'Accueil Individualisé (si concerné)
- Photo (seulement pour le bus)

#### À NOTER

Le périscolaire concerne les écoles Gaston Ramon, Jean Vassal et Jacques Prévert. Pour les écoles André Malraux, Charles Péguy et Jean Cocteau, les inscriptions se font auprès de la mjc centre social au 03 44 87 13 13.



## LE RÉCOLEMENT DES ARCHIVES : UN TRAVAIL DE L'OMBRE

PENDANT TOUTE LA DURÉE D'UN MANDAT, DE NOMBREUX DOCUMENTS SONT PRODUITS PAR LA COLLECTIVITÉ. POUR FAIRE LE POINT SUR CES DERNIERS AVANT L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL, LE RÉCOLEMENT DES ARCHIVES EST INDISPENSABLE ET OBLIGATOIRE. ZOOM SUR CE TRAVAIL MINUTIEUX ET LES FONDS PRIVÉS QUE RENFERMENT LES ARCHIVES MUNICIPALES.



### LE RÉCOLEMENT, QUÉSACO ?

Le récolement réglementaire des archives est un état des lieux de l'ensemble des archives conservées par une collectivité. Il est obligatoire à chaque élection municipale ou renouvellement de conseil communautaire. Il décharge la responsabilité du maire sortant et engage celle du maire entrant pendant la durée de son mandat sur les documents inscrits au procès-verbal, dont un exemplaire doit être transmis au Directeur des Archives départementales. Il est à réaliser même si le maire est reconduit dans son mandat. Le récolement permet de garantir l'intégrité des fonds d'archives et donne également l'opportunité au nouveau maire de prendre connaissance du patrimoine écrit de la collectivité. Cette action est également bénéfique pour le travail des archivistes car cela constitue une bonne base de travail pour améliorer la gestion des archives. Pour effectuer cette tâche réglementaire, le service des archives municipales de Crépy-en-Valois a donc dû passer en revue durant plusieurs semaines près de 580 mètres linéaires répartis sur deux sites : l'établissement La Passerelle et l'Hôtel de Ville. Sont ainsi visées toutes les archives, des plus anciennes datant du XII<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux plus récentes produites par les services municipaux.

Le récolement exécuté au début de l'année 2020 fut aussi l'occasion de faire le point sur les fonds privés conservés aux archives municipales. Si certains étaient déjà bien identifiés, d'autres en revanche restaient assez méconnus. Cette action a permis de dresser la liste complète des dons privés, dont le premier officiellement référencé au sein du service date de 2002.

### LES FONDS PRIVÉS AU SEIN DES ARCHIVES MUNICIPALES

Les archives municipales de Crépy-en-Valois ont pour mission de collecter, de conserver, d'inventorier, de communiquer et de mettre en valeur les documents que produisent les différents services de la Mairie et qui présentent un intérêt historique et/ou juridique. Si la plupart des archives sont immédiatement communicables, certaines exigeant une plus grande confidentialité (secret médical, industriel, protection de la vie privée,...) ne le sont qu'après des délais spécifiques définis par la loi du 15 juillet 2008. Il est cependant possible de bénéficier dans certains cas d'une dérogation accordée par le Directeur des Archives de France. Les archives municipales n'ont donc pas pour vocation première de recueillir des archives privées au sein de leurs fonds, constitués par les archives publiques de la commune. Lorsqu'une proposition de don privé est reçue par le service, avant de prendre la décision de l'accepter ou non, il est nécessaire de prendre en compte certains critères, notamment la capacité physique des lieux à accueillir ces nouvelles archives, la pertinence des documents proposés au regard des fonds déjà existants, leur qualité voire leur rareté, ainsi que l'éclairage nouveau et les précisions qu'ils peuvent apporter sur certains événements en lien avec l'histoire locale. Certains dons, que ce soit par leur qualité ou leur rapport privilégié avec l'histoire de Crépy-en-Valois au sens large, ont toute leur place et méritent sans aucun doute d'intégrer le fonds. Ils représentent aujourd'hui plus d'une vingtaine de mètres linéaires, avec une nette augmentation des dons ces dernières années.

À titre d'exemple, ces trois dernières années, ce ne sont pas moins de dix dons qui ont été accueillis au sein des archives municipales. Parmi les plus remarquables, citons entre autres :

► Robert Barrier (2013)  
Philippe Barrier a souhaité déposer aux archives de la Ville une collection unique composée de revues, de gravures, de manuscrits et de photographies anciennes que son père, Robert Barrier, auteur bien connu de la trilogie *Crépy-en-Valois. Histoire anecdotique*, s'est employé à enrichir tout au long de sa vie.

► Thérèse Burollet (2017)  
Conservateur général du patrimoine et chercheuse passionnée, elle a travaillé plusieurs décennies durant sur la vie et l'oeuvre d'Albert Bartholomé, artiste à la renommée internationale. Son ouvrage *Bartholomé, la redécouverte d'un grand sculpteur* paru aux éditions Arthena en 2017 est le résultat de ce travail de fond consacré à l'artiste qui laissa en héritage à Crépy sa première et sa dernière oeuvre sculptées.

► Jean-Marie Tomasini (2020)  
L'auteur de *Crépy-en-Valois. Mille ans d'histoire*, passionné par l'histoire et le patrimoine de notre ville, a choisi de confier aux archives municipales ses documents personnels, fruit de nombreuses années de recherches entreprises, notamment, dans le cadre de son activité pour l'Office de tourisme.

Tous les fonds privés et les ouvrages rédigés par leurs auteurs sont consultables aux archives municipales, uniquement sur place et sur rendez-vous.



Les horaires et modalités de consultation des archives municipales sont disponibles sur : [www.crepyenvalois.fr/archives\\_municipales.html](http://www.crepyenvalois.fr/archives_municipales.html)



## DES CONTENUS DIVERSIFIÉS POUR PETITS ET GRANDS

Que vous soyez seul, en couple, avec des enfants ou même des animaux dans votre foyer, les services de la Ville vous proposent des astuces, des jeux, des recettes, des tutoriels, ... De nombreuses idées pour joindre l'utile à l'agréable.

**Musée de l'archerie et du Valois** : mise à disposition d'un livret-jeu en téléchargement pour déambuler et retrouver les statues de saints cachés dans les rues de la Ville (avant confinement), anecdotes, podcasts, archives photos des bouquets provinciaux, reportages sur les coulisses du musée, rébus, mots-croisés ou mêlées, coloriages pour occuper les enfants mais aussi les parents, recettes du Moyen Âge, ...

**Médiathèque** : coups de cœur des lecteurs ou de l'équipe, présentations littéraires, rediffusion d'émissions de la radio locale, recettes, vidéos en « stop motion » réalisées par les enfants lors des ateliers du Club Med', tutoriels pour fabriquer des décorations pour Pâques et des livres en forme de hérisson, applications à télécharger pour apprendre les langues ou revoir le programme scolaire en s'amusant, astuces pour obtenir des e-books gratuitement, ...

**Direction de la Communication** : zoom sur des auteurs et des talents crépinois, blinds tests musicaux, découverte des associations crépinoises, idées de films à voir en famille, partage d'astuces des différents services, photos de la Ville sur Instagram, exercices physiques à faire chez soi proposés par la Direction Sports-animation-Jeunesse, astuces jardinage proposées par les serres municipales et le service Environnement.



Emma Hanczyk, 8 ans  
#remèdecontrelamorosité

*« C'est un service public virtuel. Nous faisons en sorte de varier les contenus et de communiquer des informations qui ne sont pas anxiogènes. Nous avons des retours très positifs sur cette démarche. Certains internautes nous disent que grâce à nos publications, ils se sentent moins seul chez eux ».*

## DOSSIER SPÉCIAL

# #REMÈDECONTRELAMOROSITÉ

DEPUIS QUELQUES SEMAINES, LES MOTS CORONAVIRUS, COVID-19, CONFINEMENT, FERMETURE, ... SONT AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ, DES ÉCHANGES. POUR APPORTER UN PEU DE GAÏTÉ FACE À CETTE SITUATION, LES SERVICES CULTURELS ET LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE ONT DÉCIDÉ DE LANCER LE HASHTAG #REMÈDECONTRELAMOROSITÉ OU COMMENT S'EN SORTIR SANS SORTIR.

### UN CONTEXTE PARTICULIER

Depuis fin février, Crépy-en-Valois connaît une période difficile. À commencer par l'annonce du décès de la première victime française du coronavirus. Rapidement, d'autres personnes ont été testées positives au virus. Une situation qui a braqué tous les projecteurs sur la Ville. En l'espace de quelques jours, Crépy-en-Valois est devenue le foyer de contamination de l'Oise, l'un des premiers « clusters » français. Pour faire face à la situation et réduire les risques de propagation du virus, les établissements scolaires ont fermé leurs portes. S'en sont suivis la fermeture des lieux publics, les mesures de confinement et la perte de contact avec le monde extérieur. La situation que vivent actuellement Crépy-en-Valois, la France et le monde entier, est inédite. Parents et enfants se retrouvent ainsi à la maison, à jongler entre télétravail ou chômage partiel et école à la maison. Un quotidien bien loin des habitudes qui rythmaient la vie des Crépinois.

### LUTTER CONTRE LA MOROSITÉ

Être confiné ne veut pas dire ne rien faire. Bien au contraire. C'est le moment de laisser place à son imagination, de faire ces choses que l'on repousse sans arrêt, de prendre des nouvelles de ses proches, de s'occuper de soi, de partager des moments en famille, ... Bref, de prendre le temps.

Si la Ville vit au ralenti, les agents municipaux poursuivent leurs missions. Dans ce contexte, la Direction de la Communication et les services culturels : Musée de l'archerie et du Valois et Médiathèque, ont décidé de ne pas se laisser abattre. Ils se sont unis pour proposer un contenu différent sur les réseaux sociaux. Leurs publications se veulent positives et ludiques pour occuper le terrain d'une façon bienveillante et assumer pleinement la situation. « Au bout de quelques jours, à la lecture des commentaires sur les réseaux sociaux, nous avons senti que les Crépinois en avaient assez de voir défiler des mauvaises nouvelles sur leur fil d'actualité. Une fois passés

de la peur à l'acceptation, ils avaient besoin de se changer les idées, de légèreté », précise la chargée de communication numérique de la Ville.

Suite à ce constat, les services de la Ville se sont transformés en « brigade de lutte contre la morosité ». C'est ainsi que le hashtag #remèdecontrelamorosité a été créé. Il permet de relier entre elles ces publications et de permettre aux Crépinois de les retrouver plus facilement. Le hashtag s'adresse à tous les profils et propose un contenu varié et adapté à la situation de confinement.

Pour lancer le hashtag, la Direction de la Communication de la Ville a dans un premier temps posté un message sur les réseaux sociaux. Une invitation au rendez-vous quotidien pour découvrir les astuces, les suggestions mais aussi tous les bons plans des services. De quoi garder le sourire pour celles et ceux qui ont besoin de penser à autre chose, de s'évader.



*« Nous avons bénéficié d'un effet de viralité sur les réseaux sociaux, sans mauvais jeu de mot [rires]. »*

### UN HASHTAG DEVENU VIRAL

Très vite, le hashtag #remèdecontrelamorosité a été repris et partagé. « Nous avons bénéficié d'un effet de viralité sur les réseaux sociaux, sans mauvais jeu de mot [rires]. » Des communes aux quatre coins de la France ont commencé à l'utiliser : Metz, Bezons, Lambersart ou encore Saint-Dizier, alimentant ainsi le fil de nouvelles astuces et de bons plans anti-morosité. Après les communes, ce sont les internautes qui ont repris le hashtag. Ils postent des photos de ce qui les rendent heureux comme leur café du matin, le soleil, leur pose lecture, la nature qui s'éveille, etc. Un retour aux sources et à l'essentiel pour garder le moral.

Si Crépy-en-Valois a lancé son propre hashtag, nombreux sont ceux qui participent à cet immense élan de solidarité. On retrouve notamment les hashtag #restezchezvous, #restecheztoi ou encore #jerestechezmoi qui propose des idées d'activités quotidiennes pour pallier l'ennui : lire ou relire toute la saga Harry Potter, trier toutes les photos de son téléphone. Eh oui, il serait temps. Mais aussi le hashtag #coronamaison, une idée lumineuse et créative qui consiste à dessiner sa pièce de confinement idéal et #ensemblealamaison avec des concerts, des émissions, et même des visites de monuments qui sont diffusés en direct sur Facebook. Vous l'aurez compris, ce ne sont pas les idées qui manquent !

Particuliers et professionnels, tous partagent leurs astuces, leurs conseils en fonction de la situation de chacun. Des listes collaboratives circulent afin de trouver des occupations pour les enfants pendant que les parents sont en télétravail, des chartes de confinement permettent d'organiser au mieux les journées à plusieurs, etc. Fort de ses six mois passés dans la station spatiale internationale, même l'astronaute Thomas Pesquet a récemment posté une vidéo pour donner aux Français ses conseils en matière de confinement. Et il sait de quoi il parle !



Que vous soyez en manque d'idées ou que vous ayez, au contraire, une imagination débordante, rejoignez le mouvement !  
#remèdecontrelamorosité



## KARAOKÉ DU VALOIS DONNE LE LA

S'IL A CONNU SES PRÉMICES DANS LES ANNÉES 50, C'EST AU JAPON, EN 1969, QU'EST NÉ LE KARAOKÉ. ARRIVÉ EN FRANCE AU DÉBUT DES ANNÉES 90, IL A TRAVERSÉ LES ÉPOQUES : MAGNÉTOPHONES, JUKE-BOXES, CASSETTES, CDs, ... JUSQU'À L'ÈRE DU DIGITAL. LONGTEMPS À LA MODE, IL A AUSSI CONNU UN DÉCLIN AVANT DE REVENIR SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE. PLUS QUE JAMAIS, LE KARAOKÉ A LE VENT EN POUPE. TENEZ-VOUS PRÊT À CHANTER AVEC L'ASSOCIATION KARAOKÉ DU VALOIS. PRÉSENTATION.

### POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je m'appelle Alain Marchal et ça fait 25 ans que j'habite à Crépy-en-Valois. Je suis animateur DJ dans un bar karaoké à Paris. Je donne aussi des cours de guitare en parallèle. Il y a quelques années je faisais partie de l'association MBB production créée en 2007. Elle produisait le groupe de musique du même nom dont j'étais membre. Nous avons d'ailleurs participé à de nombreux événements crépinois comme la Fête des cochons, la Fête de la musique, des animations au centre culturel mjc, à la salle Marcel Quentin et j'en passe. Le groupe n'étant plus, j'ai souhaité continuer de participer à la vie associative de la Ville. L'association MBB production devient donc *Karaoké du Valois*.

### POURQUOI LE KARAOKÉ ?

Cette pratique n'a jamais été aussi appréciée. De plus en plus d'établissements se spécialisent, notamment les karaokés box, ces salles privées que l'on peut réserver quelques heures et qui permettent plus d'intimité. Dans le bar où je travaille, il y a des sessions karaoké. C'est une activité qui réunit toutes les générations. Que ce soit en famille ou entre amis, l'ambiance est chaleureuse et conviviale. Le karaoké est fédérateur et il rassemble. C'est ce que je veux retranscrire ici, à Crépy-en-Valois, en y apportant mon expérience et mon savoir-faire.

### POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR VOTRE ASSOCIATION ?

Je dispose de mon propre matériel, je peux sonoriser et animer une salle. Il y a 3 ans, j'ai commencé par organiser deux sessions karaoké à Betz avec le père d'un jeune homme auquel je donne des cours de guitare. Fortes de leur succès, j'ai poursuivi mon objectif de départ : organiser des sessions à Crépy-en-Valois. J'ai donc demandé à la Ville une autorisation pour emprunter la salle des fêtes. À Crépy-en-Valois, on ne manque pas d'événements, la salle est très prisée. J'ai tout de même pu arrêter 4 dates en 2020. Le premier événement karaoké s'est déroulé le dimanche 19 janvier. Les personnes présentes étaient ravies de partager ce moment et ont hâte d'être à la prochaine session. Si le planning le permet, j'espère pouvoir organiser ces événements à raison d'une date par mois l'année prochaine.

### AVEZ-VOUS UN MOT POUR NOS LECTEURS ?

Que vous soyez chanteur de salle de bain, amateur ou bien professionnel, vous êtes le bienvenu. Les sessions se déroulent le dimanche de 17h à 22h à la salle des fêtes de Crépy-en-Valois. Les dates des sessions sont communiquées à l'avance sur la page Facebook de l'association. Le karaoké se veut convivial et familial, c'est un rassemblement au même titre que le thé dansant. N'ayez pas d'appréhensions, lancez-vous. Croyez-en mon expérience, une fois qu'on y est, on a hâte de recommencer.

Vous l'aurez compris, essayer le karaoké, c'est l'adopter. Retrouvez plus d'informations sur la page Facebook *Karaoké du Valois*.

# L'AGENDA

En raison de la crise sanitaire actuelle, la rédaction de votre *CrépyMag&Infos* est dans l'incapacité d'annoncer les prochains événements. Pour plus d'informations, rendez-vous sur l'application mobile de la Ville et restez connecté sur les réseaux sociaux.

### SUIVEZ-NOUS :



### À NOTER

Suite à l'annulation de la sortie théâtre des anciens à Paris, initialement prévue le jeudi 5 mars et organisée par le CCAS de la Ville, les inscriptions payées d'avance seront remboursées par chèque.



### PLUS JAMAIS ÇA !

COLLÉGIALE SAINT-THOMAS

Suite à l'effondrement partiel de la collégiale Saint-Thomas-de-Canterbury survenu le 21 juin 2019, une souscription publique a été ouverte via la Fondation du Patrimoine. Chaque don est un pas vers la préservation du monument. En contrepartie de votre soutien, la loi Aillagon du 1<sup>er</sup> août 2003 vous offre des avantages fiscaux. Chaque don est déductible du montant de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% de leur valeur, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur [http://bit.ly/don\\_collegiale](http://bit.ly/don_collegiale)

### HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337  
60803 Crépy-en-Valois Cedex  
La Mairie reste joignable par téléphone au 03 44 59 44 44, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).  
Elle est accessible au public uniquement pour les formalités liées à un décès et pour les reconnaissances anticipées (sur rendez-vous).  
Toutes les demandes d'actes d'état-civil reçues par courrier, ou via [contact@crepyenvalois.fr](mailto:contact@crepyenvalois.fr) seront traitées.  
Le retrait et la fabrication des passeports et des cartes d'identité sont suspendus pour le moment.

### GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7  
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.  
Tél. : 03 44 94 50 17.

### POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.  
Mail : [police@crepyenvalois.fr](mailto:police@crepyenvalois.fr)  
Service objets trouvés.  
60 bis, rue de Soissons.

### SERVICES MÉDICAUX

#### \* MAISON MÉDICALE

20, avenue de Senlis.  
Tél. : 03 44 87 11 33.

#### \* PHARMACIES DE GARDE

Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

#### \* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

### CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.  
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.  
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

### INFIRMIERS

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi,  
Sylvie Muller et Sandrine Bourgois  
à la maison médicale.  
Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.  
- 53, rue Saint-Lazare.  
Tél. : 03 44 87 06 49.

- 1 avenue Sadi Carnot.  
Tél. : 03 44 94 07 36.  
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.  
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.  
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38.  
Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48.

Sophie Jeanne  
- 4, rue Jules Massenet.  
Tél. : 03 44 87 07 31.  
Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert  
- 4, rue Jules Massenet.  
Mobile : 06 31 85 49 76.  
Tél. : 03 44 87 07 31.

- 13 rue André-Marie Ampère.  
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56.  
Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COVID-19

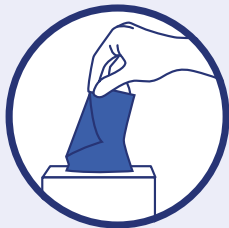
## ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer  
sans se serrer la main,  
arrêter les embrassades**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)